

# INVITATION

## **\*\*Les déjeuners-causeries de l'IMAQ\*\***



**TITRE : LA CAPACITATION (RENFORCEMENT DES CAPACITÉS OU « EMPOWERMENT ») DES PARTIES EN PRÉ-MÉDIATION**

**CONFÉRENCIER :** Détenteur d'une Maîtrise en droit, spécialisée en prévention et règlement des différends de l'Université de Sherbrooke, d'un certificat de Tierce Partie Neutre (programme de 160 heures) de l'Institut Canadien pour la Résolution des Conflits d'Ottawa et d'une licence en droit de l'Université de Kinshasa en République Démocratique du Congo. Accrédité à l'IMAQ, Pascal Kewa Mutombo est médiateur à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse et professeur à temps partiel à l'Université Saint-Paul d'Ottawa. Il anime des ateliers de formation sur la médiation et supervise les stages en médiation des étudiants au programme de Maîtrise en prévention et règlement des différends de l'Université de Sherbrooke. Il a développé une expertise dans la transformation du « vivre-ensemble » et la médiation interculturelle. Pascal Kewa Mutombo a été Juge à la Cour d'appel en République Démocratique du Congo.

**SUJET TRAITÉ :** La capacitation (renforcement des capacités ou « empowerment ») des parties en pré-médiation est une responsabilité du médiateur. Elle contribue à assurer l'équilibre des parties pendant le processus de médiation.

**DATE :** Le 17 février 2010  
**HORAIRE :** 7h30 Arrivée  
7h45 Conférence  
8h30 Période de questions et d'échanges  
9h00/9h30 Fin de l'activité  
**LIEU :** Holiday Inn Select, 99, rue Viger Ouest, Montréal (salle Narcisse B)  
(metro Place d'Armes, stationnement au sous-sol de l'hôtel à ~ 18 \$)

Collectivement les membres de l'IMAQ recourent une telle variété de formations académiques, d'expertises et d'expériences professionnelles que la mise en commun de cette richesse représente une ressource inestimable de co-développement et de co-perfectionnement.

En vous inscrivant aux activités de ce projet, vous aurez l'occasion de vous faire entretenir de divers sujets rattachés au thème de la prévention et du règlement des différends. Suite à une présentation succincte du sujet par le conférencier, la formule du déjeuner-causerie laissera place, dans une atmosphère détendue et conviviale, à une période de questions, d'échanges d'informations ou de partage de pratiques professionnelles.

Pour paraphraser les anglo-saxons :



*C'est notre tasse de thé café*

**INSCRIPTIONS :** (nombre de places limité – date limite : vendredi, le 12 février 2010)

**Coût :** Membres..... 25 \$ (taxes incluses)      TPS :141180976 RT  
Non-membres..... 40 \$ (taxes incluses)      TVQ : 1015607121

Veillez réserver votre place par télécopieur et faire suivre votre paiement par chèque à l'ordre de : Institut de médiation et d'arbitrage du Québec, C.P. 874, Succursale B, Montréal (Québec) H3B 3K5

**J'assisterai au déjeuner-causerie**

**Nom** \_\_\_\_\_ **Courriel :** \_\_\_\_\_ **Tél. :** \_\_\_\_\_

**Pour information : Lucie Bolduc** Tél.: 514-282-3327 • Fax : 514-282-2214 • [lbolduc@imaq.org](mailto:lbolduc@imaq.org)

